

Maisons-Alfort, le 31/01/2022

Conclusions de l'évaluation
relatives à une demande de changement mineur de l'autorisation de mise à disposition
sur le marché
pour le produit biocide SPRAY REPULSIF IR200
à base d'IR3535,
de la société ENVIROTECH

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande de changement mineur pour le produit biocide SPRAY REPULSIF IR200 (anciennement SPRAY REPULSIF ANTIPOUX CHEVEUX) de la société ENVIROTECH.

Le produit biocide SPRAY REPULSIF IR200 à base de 20 % d'éthyl butylacétylaminopropionate (IR3535)¹ est un type de produit 19² destiné à prévenir la ré-infestation par des poux de tête après un traitement pédiculicide, et à lutter contre les moustiques et tiques. Le produit biocide se présente sous la forme d'un liquide prêt à l'emploi destiné à être pulvérisé sur la peau ou les vêtements par des utilisateurs non professionnels.

La demande de changement mineure concerne l'ajout d'un dispositif délivrant une quantité supérieure de produit biocide et l'augmentation de la durée de conservation de 18 à 24 mois.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du dossier déposé pour ce produit, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012³.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

¹ Règlement d'exécution (UE) No 406/2014 de la Commission du 23 avril 2014 approuvant l'éthyl butylacétylaminopropionate en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour le type de produits 19.

² TP19 : Répulsifs et appâts

³ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

La demande de changement mineur du produit SPRAY REPULSIF IR200 a été évaluée par la DEPR. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation consolidé du produit.

Les conclusions de l'évaluation présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Les travaux d'évaluation sont présentés de façon exhaustive dans le rapport d'évaluation du produit. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

EFFICACITE/ RESISTANCE / SUBSTANCES PREOCCUPANTES/ RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE / RISQUE VIA L'ALIMENTATION/ RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de cette demande de changement mineur, les évaluations relatives à l'efficacité et la résistance, au risque pour la santé humaine, au risque via l'alimentation et au risque pour l'environnement n'ont pas été revues. Pour ces sections, les conclusions de l'autorisation de mise à disposition sur le marché en vigueur à ce jour sont inchangées.

PHYSICO-CHIMIE

Les éléments soumis dans le cadre de cette demande de changement mineur d'autorisation pour l'ajout d'un dispositif délivrant une quantité supérieure de produit biocide et l'augmentation de la durée de conservation de 18 à 24 mois du produit SPRAY REPULSIF IR200 ont été évalués et considérés comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe

Dans le cadre de cette demande de changement mineur, les autres caractéristiques physico-chimiques et l'évaluation des méthodes analytiques n'ont pas été revues.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la modification revendiquée dans le cadre du changement mineur du produit SPRAY REPULSIF IR200 a été démontrée.

Les conditions d'emploi sont décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques du produit biocide issu des conclusions de l'évaluation

Les modifications apportées par la demande de changement mineur sont indiquées en italique.

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	SPRAY REPULSIF IR200
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	<ul style="list-style-type: none"> - SPRAY RÉPULSIF ANTIPOUX CHEVEUX - LOTION ANTI-POUX - LOTION ANTI-POUX CHEVEUX - ABATOUT ANTI-POUX - REPUL'S ANTI-POUX - K-OVERT ANTI-POUX - K-OCIDE ANTI-POUX - VNM ANTI-POUX - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE PEAU - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE PEAU – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU SPÉCIAL RANDO - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU SPÉCIAL SPORT - ABATOUT ANTI-MOUSTIQUE - REPUL'S ANTI-MOUSTIQUE - K-OVERT ANTI-MOUSTIQUE - K-OCIDE ANTI-MOUSTIQUE - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE PEAU – TROPIQUE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU – TROPIQUE - ABATOUT ANTI-MOUSTIQUE ZONE TROPICALE - REPUL'S ANTI-MOUSTIQUE ZONE TROPICALE - K-OVERT ANTI-MOUSTIQUE ZONE TROPICALE - K-OCIDE ANTI-MOUSTIQUE ZONE TROPICALE - VNM ANTI-MOUSTIQUE ZONE TROPICALE - RÉPULSIF CORPOREL SPÉCIAL TROPIQUE - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE VÊTEMENT - LOTION ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE VÊTEMENT – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT - K-OCIDE ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - K-OVERT ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - ABATOUT ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - REPUL'S ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - VNM ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT - CINQ SUR CINQ SPRAY ANTI-MOUSTIQUES VÊTEMENTS

	<ul style="list-style-type: none">- INSECT ECRAN- INSECT EXPERT- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE VÊTEMENT- LOTION ANTI-TIQUE VÊTEMENT- SPRAY REPULSIF ANTI-TIQUE VÊTEMENT – FAMILLE- LOTION ANTI-TIQUE VÊTEMENT – FAMILLE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE- LOTION ANTI-TIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE TEXTILE- LOTION ANTI-TIQUE TEXTILE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE TEXTILE – FAMILLE- LOTION ANTI-TIQUE TEXTILE – FAMILLE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE TEXTILE LONGUE DURÉE- LOTION ANTI-TIQUE TEXTILE LONGUE DURÉE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT- K-OCIDE ANTI-TIQUE VÊTEMENT- K-OVERT ANTI-TIQUE VÊTEMENT- ABATOUT ANTI-TIQUE VÊTEMENT- REPUL'S ANTI-TIQUE VÊTEMENT- VNM ANTI-TIQUE VÊTEMENT- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE – PEAU- LOTION ANTI-TIQUE – PEAU- SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE - PEAU – FAMILLE- LOTION ANTI-TIQUE - PEAU – FAMILLE- ABATOUT ANTI-TIQUE- REPUL'S ANTI-TIQUE- K-OVERT ANTI-TIQUE- K-OCIDE ANTI-TIQUE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU – FAMILLE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU – FAMILLE- K-OCIDE LOTION INSECTIFUGE- K-OVERT LOTION INSECTIFUGE- ABATOUT LOTION INSECTIFUGE- REPUL'S LOTION INSECTIFUGE- VNM LOTION INSECTIFUGE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT – FAMILLE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT – FAMILLE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE VÊTEMENT LONGUE DURÉE – FAMILLE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE – FAMILLE- LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE – FAMILLE- SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE LONGUE DURÉE
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE TEXTILE LONGUE DURÉE – FAMILLE - K-OCIDE VÊTEMENT - K-OVERT VÊTEMENT - ABATOUT VÊTEMENT - REPUL'S VÊTEMENT - VNM VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - K-OCIDE REPULSIF TOTAL CORPS ET TEXTILE - K-OVERT REPULSIF TOTAL CORPS ET TEXTILE - ABATOUT REPULSIF TOTAL CORPS ET TEXTILE - REPUL'S REPULSIF TOTAL CORPS ET TEXTILE - VNM REPULSIF TOTAL CORPS ET TEXTILE - RÉPULSIF CORPOREL ANTI-TIQUES - RÉPULSIF CORPOREL ANTI-MOUSTIQUES - RÉPULSIF CORPOREL MOUSTIQUES SPÉCIAL VÊTEMENTS - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT - SPRAY REPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-TIQUE PEAU & TEXTILE LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU ET VÊTEMENTS SPÉCIAL CO - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT SPÉCIAL RANDO LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE PEAU & VÊTEMENT SPÉCIAL SPORT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE CORPOREL - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE CORPOREL – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL SPÉCIAL RANDO - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL SPÉCIAL SPORT - SPRAY RÉPULSIF ANTIMOUSTIQUE CORPOREL – TROPIQUE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL – TROPIQUE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE – CORPOREL - LOTION ANTI-TIQUE – CORPOREL - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE - CORPOREL – FAMILLE - LOTION ANTI-TIQUE - CORPOREL – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT – FAMILLE
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE ANTI-TIQUE CORPOREL & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & VÊTEMENT - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & VÊTEMENT – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & VÊTEMENT – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & VÊTEMENT LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE – FAMILLE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE – FAMILLE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE LONGUE DURÉE - LOTION ANTI-MOUSTIQUE CORPOREL & TEXTILE LONGUE DURÉE - SPRAY RÉPULSIF ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT - LOTION ANTI-TIQUE CORPOREL & VÊTEMENT - INSECT ECRAN VÊTEMENTS ET TISSUS - CINQ SUR CINQ SPRAY TISSUS - POUXIT RÉPULSIF - POUXIT RÉPULSIF 48H - POUXIT RÉPULSIF LONGUE DURÉE
--	---

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	ENVIROTECH
	Adresse	638 HAMEAU DE MAISONNEUVE 42320 SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ FRANCE
Numéro de demande	BC-FG069209-40	
Type de demande	Demande de modification mineure d'autorisation	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE

Nom du fabricant	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE
Adresse du fabricant	1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 TOURNON SUR RHONE FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 TOURNON SUR RHONE FRANCE

Nom du fabricant	SAS SPRING
Adresse du fabricant	ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU FRANCE

Nom du fabricant	PACOME
Adresse du fabricant	LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA NOUVELLE CALEDONIE
Emplacement des sites de fabrication	LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA NOUVELLE CALEDONIE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK S.L.U
Adresse du fabricant	CALLE MARIA DE MOLINA, 40 28006 MADRID ESPAGNE
Emplacement des sites de fabrication	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE ESPAGNE

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE ESPAGNE

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Ethyl butylacetylaminopropionate	3-[acétyl(butyl)amino]propanoate d'éthyle	Substance active(technique)	52304-36-6	257-835-0	20

2.2. Type de formulation

AL – Liquide prêt-à-l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable, catégorie 3 Irritation oculaire, catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsif contre les poux – Application sur les cheveux

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Pediculidae – Poux de tête humain (<i>Pediculus humanus capitis</i>) Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les cheveux
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Le produit est habituellement appliqué une seule fois par jour. En cas de ré-application, respecter le nombre maximal d'application par jour. Produit prêt à l'emploi : Jusqu'à 1,05 g de produit par traitement pour les adultes. Jusqu'à 0,5 g de produit par traitement pour les enfants (0 à 11 ans). Le traitement doit être réappliqué en cas de lavage des cheveux et au plus tard dans les 48 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateurs non professionnels.
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Utiliser un traitement pédiculicide avant application du produit. S'assurer qu'aucun pou n'est retrouvé.
- Le produit doit être réappliqué après chaque lavage de cheveux.
- Pour une protection continue, réappliquer le produit au moins tous les deux jours sur cheveux propres, secs ou humides ou si les cheveux sont entrés en contact avec l'eau (pluie, baignade...) jusqu'à la disparation du risque d'infestation.
- Bouteille de 100 mL (100µL par pulvérisation):
 - Adulte et enfants >12 ans : 11 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Enfants de 1 à 12 ans : 5 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Nourrisson (<1an): 5 pulvérisations, une à deux fois par jour.
- Bouteille de 100 mL (300µL par pulvérisation):
 - Adulte et enfants >12 ans : 4 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Enfants de 1 à 12 ans : 2 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Nourrisson (<1an) : 2 pulvérisations, une à trois fois par jour.
- Bouteille de 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Enfants de 1 à 12 ans : 1 pulvérisation, une à trois fois par jour.
 - Nourrisson (<1an): 1 pulvérisation, une à deux fois par jour.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur le visage et le contour des yeux.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) et destiné à protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i> Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² Durée de protection : 8 heures Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 30 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique jusqu'à leur utilisation.
- Bouteille 100 mL (300 µL par pulvérisation) : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants de plus de 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 à 12 ans : 2 à 3 par corps de chemise, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

- Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants de plus de 12 ans : 4 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 à 12 ans : 2 par corps de chemise ,1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 par corps de chemise ,1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 2 ans.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage #3 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tropicales)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) et destiné à protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Aedes spp.</i> <i>Anopheles spp.</i> Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² Durée de protection : 8 heures Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 30 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)
--	--

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique jusqu'à leur utilisation. - <i>Bouteille 100 mL (300 µL par pulvérisation) : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :</i> <ul style="list-style-type: none"> o <i>Pour les adultes et enfants de plus de 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i> o <i>Pour les enfants de 2 à 12 ans : 2 à 3 par corps de chemise, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i> o <i>Pour les enfants de moins de 2 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i> - <i>Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :</i> <ul style="list-style-type: none"> o <i>Pour les adultes et enfants >12 ans : 4 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i> o <i>Pour les enfants de 2 ans à <12 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i> o <i>Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.</i>
--

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.
--

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur la peau (Conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i> Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 4 heures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL (100µL par pulvérisation) :
 - Adulte et enfants >12 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 pulvérisations par main et 8 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 3 pulvérisations pour la tête et par bras, et 4 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
- Bouteille 100 mL (300 µL par pulvérisation) :
 - Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 1 pulvérisation par main et 3 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 2 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
- Bouteille 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et enfants de 6 ans et plus.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 6 ans.
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 2 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les enfants de 2 ans et plus et les adultes.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur la peau (conditions tropicales)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Aedes spp.</i> <i>Anopheles spp.</i> Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,8 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 3 heures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL (100µL par pulvérisation) :
 - o Adultes et enfants >12 ans : 9 pulvérisations pour la tête, 7 pulvérisations par bras, 3 pulvérisations par main et 11 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - o Enfants de 6 à <12 ans : 4 pulvérisations pour la tête et par bras, et 5 pulvérisations par jambe, une fois par jour.
 - o Enfants de 2 à <6 ans : 4 pulvérisations pour la tête, 3 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - o Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - o Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 2 pulvérisations par jambe, une fois par jour.
- *Bouteille 100 mL (300µL par pulvérisation) :*
 - o *Adultes et enfants >12 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 1 pulvérisation par main et 4 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.*
 - o *Enfants de 6 à <12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 2 pulvérisations par jambe, une fois par jour.*
 - o *Enfants de 2 à <6 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.*
 - o *Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.*
 - o *Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.*
- Bouteille 250 mL :
 - o Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - o Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - o Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - o Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - o Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 12 ans.
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les adultes et les enfants de 6 ans et plus.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Répulsif contre les tiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) destiné à protéger l'utilisateur contre les tiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>Tique</i> <i>Ixodes ricinus</i> Stades : adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,85 mg de produit / cm ² Durée de protection de 6 heures en conditions tempérées Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 7 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique.
- *Bouteille 100 mL (300 µL par pulvérisation) : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :*
 - *Pour les adultes et enfants >12 ans : 9 par corps de chemise, 4 par jambe, 2 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.*
 - *Pour les enfants de 2 à <12 ans : 3 à 5 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.*
 - *Pour les enfants de 1 à 2 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.*

- Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants > 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 2 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 à <12 ans : 2 à 3 par corps de chemise, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 1 à 2 ans : 1 à 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les vêtements des nourrissons (<1 an).
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Répulsif contre les tiques – Pulvérisation – Application sur la peau (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Tique <i>Ixodes ricinus</i> Stades : adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en conditions tempérées
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL (100µL par pulvérisation) :
 - Adultes et enfants >12 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 pulvérisations par main et 8 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 3 pulvérisations pour la tête et par bras, et 4 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
- Bouteille 100 mL (300µL par pulvérisation) :
 - Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 1 pulvérisation par main et 3 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 2 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour la tête et par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
- Bouteille 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et enfants de 6 ans et plus.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 6 ans.
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les adultes et pour les enfants de 6 ans et plus.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les restrictions.
- Respecter les doses d'application du produit.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Pulvériser uniformément le produit à une distance de 10 à 20 cm en direction de la surface à traiter.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utiliser dans une zone ventilée.
- Éviter de respirer les vapeurs.
- Ne pas appliquer sur des coupures, des blessures, ou sur une peau irritée.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations: mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C.
- *Durée de vie : 24 mois*

6. Autre(s) information(s)